

Après presque 4 années, nous avons obtenu une première victoire grâce à la mobilisation des usagers citoyens, grâce à l'ensemble des actions menées sur tout le territoire, grâce aussi à la mobilisation des élus que nous avons incités à se regrouper en collectif, et enfin au soutien que nous avons apporté aux candidats aux dernières élections municipales qui se sont prononcés contre la réforme NeoSmicval.

Les élections municipales ont permis qu'un grand nombre de candidats totalement opposés à cette réforme soit maintenant élus et siègent au sein des Communautés de communes.

Cependant, les Présidents et Vice-Présidents délégués au SMICVAL sont parfois les premiers porteurs de NeoSmicval !

Ainsi, F Dumas Président de Latitude Nord Gironde a installé les PAV à Cezac.

Au sein de la CDC de l'Estuaire, il semble que la Présidente L Heraud soit à l'écoute de J J Laisne, Vice-Président délégué au SMICVAL et opposant de la première heure.

À la CDC de Blaye, le Président Éric Japiot, après avoir fait campagne en se positionnant contre la réforme, a constitué une majorité avec des élus de l'équipe Baldes qui ont permis l'arrivée des PAV, et il a reconduit cette stratégie pour prendre la présidence de la CDC, en installant M Pic vice-Présidente de la CDC et JL Bernard Vice-Président délégué au SMICVAL ! Ces 2 maires ayant installé les PAV à Saint Christoly et à Plassac !

Le Grand Cubzaguais reste dans sa forme précédente avec V Guinaudie qui a refusé la main tendue par le nouveau Président du SMICVAL, J P Le Gal.

Le nouveau Président du Fronsadais, M Cenni et le Vice-Président délégué au SMICVAL, P. Goudin sont opposés à la réforme.

Au Grand Saint Emilionnais, tant le Président que les Vice-Présidents et la majorité des élus portent le refus de la réforme.

Quant à la CALI, opposée depuis l'origine elle concentre une grande majorité d'opposants.

Après l'élection du nouveau Président, J P Le Gal, le Conseil Syndical du SMICVAL regroupe une grande majorité d'élus initialement opposés à NeoSmicval ; J P Le Gal a marqué son opposition dès son arrivée en « débloquent » le nombre de passages en déchèterie et en annonçant son souhait d'offrir plusieurs modes de collecte avec la possibilité pour les communes de choisir leur mode de collecte et enfin sa volonté de travailler avec les associations.

Nous avons un premier RDV avec J P Le Gal le 16 octobre.

Comment voyons-nous l'avenir ?

Nous sommes convaincus de la volonté de changement, nous allons donc proposer notre collaboration ; cependant nous restons prudents quant au fait que les citoyens puissent s'exprimer pour choisir leur futur mode de collecte, surtout là où sont implantés les PAV.

Nous allons donc écrire en ce sens aux Présidents et Vice-Présidents des CDC.

Nous allons nous organiser afin d'être présent lors des réunions de CDC lorsque seront abordés les questions autour du SMICVAL, ceci afin de rendre compte des positions prises.

Enfin, impossible de terminer ce rapport moral sans faire un point sur le volet juridique. Le Tribunal Administratif n'a toujours pas statué sur notre première requête déposée en octobre 2024 ; il ordonné une première date de clôture au 13 février 2026, alors que le SMICVAL n'avait produit aucune réponse, puis une seconde au 25 mars 2026. Depuis aucune nouvelle !!

Ainsi, commence une nouvelle période sous le signe de la vigilance afin que les citoyens puissent s'exprimer quant à la collecte de leurs déchets.

Vous pouvez compter sur notre détermination à mettre tout en œuvre et vous rendrons compte des prochaines étapes.